

TRAITEMENT DES PLANS ISSUS DE LA CAO - ORIGINAL POUR OFFICIALISATION

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. RÉGLES GÉNÉRALES	1
3. MODALITÉS D'APPLICATION	1
4. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	2
4.1. HISTORIQUE	2
4.2. DOCUMENTS CITÉS	2
4.3. EQUIVALENT À :	2
4.4. CONFORME À :	2
4.5. MOTS CLEFS	2

1.OBJET

La présente norme a pour but de définir la procédure de contrôle du gel du contenu des plans établis par un système de CAO à partir du moment où ils sont tracés dans le but de procéder à une officialisation.

2.REGLES GENERALES

L'original du plan à un indice donné est constitué, d'une part, du fichier géré par le système de CAO, et d'autre part, des références d'officialisation correspondant à cet indice.

Les références d'officialisation sont constituées, suivant les marques, par le numéro d'officialisation ou par celui-ci et la date d'officialisation.

3.MODALITES D'APPLICATION

A partir du moment où le plan est tracé dans le but d'être officialisé, sa définition en fichier ne peut plus être modifiée pour le même indice.

- Le fichier et le plan tracé en sortie de CAO peuvent ne pas comporter les références d'officialisation en regard de l'indice.
- Au plus tard lors de l'officialisation, l'organisme d'études officialisateur porte le numéro d'officialisation et la date s'il y a lieu, sur le plan tracé avant réalisation de la microcopie et communique ces informations au responsable de la définition du plan.
- Au plus tard lors de la prochaine évolution de la définition du plan pour l'indice suivant, le responsable de la définition du plan met à jour les références d'officialisation qui n'avaient pas été portées en fichier à l'indice précédent.

4.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

4.1.HISTORIQUE

4.1.1.CREATION

- OR: 01/10/1981 - CREATION DE LA NORME.

4.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 05/09/1996 - REPRISE SOUS IDEM.
- B: 13/08/1997 - CORRECTION DE LA REPRISE SOUS IDEM.

4.2.DOCUMENTS CITES

4.2.1.DOCUMENTS PSA

4.2.1.1.Normes

4.2.1.2.Autres

4.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

4.3.EQUIVALENT A :

4.4.CONFORME A :

4.5.MOTS CLEFS

CAO, OFFICIALISATION, ORIGINAL